



CONSEIL MUNICIPAL du jeudi 23 mai 2024

Responsable de service :
Laurence FARRUDGIA

DÉLIBÉRATION N° 18

Sous la présidence de M. Tony LOISEL, Maire

Présents :

Mme Marie-Christine MILLAUD, M. Alain MORLIER, M. Jonathan COULANDREAU, M. Pierre CUCHET, Mme Frédérique COSTANTINI, M. Camille LAGRANGE, M. Gérard-François BOURNET, Mme Laetitia BOURDIER, M. Thierry LAMBERT, M. Jean LORAND, Mme Rita RIO, M. Dominique GAUDIN, Mme Laurence BOUVILLE, Mme Angéline GLUARD, M. Patrick ROBIN, Mme Agnès de BRUYN, Mme Hélène RATA, Mme Hélène de SAINT DO, M. Vincent HEUSICOM, M. Arnaud LATREUILLE, M. Jacques GAREL,

Absent/s excusé/s représenté/s :

Mme Nadine NIVALT donne procuration à M. Thierry LAMBERT
Mme Estelle QUÉRÉ donne procuration à Mme Laëticia BOURDIER
Mme Sophie DESPRÉS donne procuration à Mme Marie-Christine MILLAUD
M. Jean-François RABEAU donne procuration à M. le Maire
M. Yan GENONET donne procuration à Mme Hélène RATA
Mme Lisa TEIXEIRA donne procuration à M. Arnaud LATREUILLE

Absent : M. Olivier CALIX,

Secrétaire de séance : M. Jonathan COULANDREAU

Date de convocation	16/03/2024
Nombre de membres en exercice	29
Nombre de membres présents ou ayant donné une procuration	28

18. Présentation du Rapport Social Unique (RSU) 2022

Conformément au premier alinéa de l'article L231-4 du Code Général de la Fonction Publique « Le rapport social unique prévu à l'article L. 231-1 est présenté à l'assemblée délibérante des collectivités territoriales et des établissements publics mentionnés à l'article L. 4, après avis du comité social territorial. »

Vu, le Code Général de la Fonction Publique et notamment l'article L.231-1 ;

Vu, le décret n°2020-1493 du 30 novembre 2020 relatif à la base de données sociales et au rapport social unique dans la fonction publique ;

Vu, la présentation du Rapport au Comité Social Territorial le 26 mars 2024 ;

Considérant que le Rapport Social Unique doit faire l'objet d'une présentation à l'assemblée délibérante de la Commune ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à :

- A l'unanimité des membres présents et représentés,

Prend acte de la présentation du rapport social unique 2022.

Annexe 12 : Rapport Unique Social

Pour extrait conforme,

Tony LOISEL
Maire



Jonathan COULANDREAU
Secrétaire de séance

